

Koekelberg, une commune garante de votre qualité de vie

Une commune qui accueille :

I. La propreté

La propreté de nos rues et des espaces publics est essentielle. L'état de propreté de notre espace et la verdunisation de celui-ci améliorent notre qualité de vie et contribuent au bien-être dans la commune.

La propreté est l'affaire de tous et elle touche plusieurs aspects de la vie quotidienne (hygiène, qualité de vie, sécurité). C'est pourquoi nous souhaitons continuer à développer la responsabilisation collective et individuelle de chaque habitant sur cet enjeu.

Nos propositions :

- **Instaurer une politique de «tolérance zéro» en matière d'insalubrité et de propreté en mettant en place des dispositifs rapides et efficaces et mettant en œuvre un plan local de lutte contre les incivilités environnementales.**
- **Promouvoir la démarche « Zéro déchet » au niveau des ménages et des institutions selon trois axes : réduire les déchets produits par les communes ou**

les CPAS, entrer dans le processus de labellisation « entreprises éco- dynamiques » de Bruxelles-Environnement et développer des actions de promotion du « Zéro Déchet» vers le citoyen en maximisant le réemploi et le tri.

- **Réduire la production de déchets par des mesures concrètes comme promouvoir l'autocollant «Stop Pub» dans les boites aux lettres des immeubles.**
- **Développer une stratégie d'information systématique sur le «Zéro Déchet», en compris le tri, pour tout habitant et en particulier pour tout nouvel habitant domicilié dans la commune (Kit d'informations, etc.)**
- **Développer un réseau de formations «Zéro Déchet» (fabrication de produits d'entretien, fabrication de sacs réutilisables, DIY, etc.) et multiplier les évènements organisés par la commune et/ou soumis à l'autorisation de la Commune «Zéro déchet « (ex : ustensiles alimentaires réutilisables, tri des déchets...) dans les écoles, sensibiliser les élèves au réemploi, à la réparation et au partage ainsi qu'au tri des déchets**
- **Encourager les opérations de nettoyage « mon quartier propre» des espaces publics par des volontaires en collaboration avec Bruxelles propreté.**

- **Lutter efficacement contre les dépôts clandestins, en particulier à proximité des bulles à verre, par un système d'alerte enclenchant un nettoyage rapide et prévoir des poubelles à proximité.**
- **Assurer une continuité entre les écoles et les services de propreté afin de sensibiliser les élèves à la propreté.**
- **Sensibiliser les élèves à « l'économie bleue », l'abolition rentable des déchets (environnement).**
- **Promouvoir l'usage « des sacs oranges » destinés aux déchets organiques compostables.**
- **Organiser des formations spécialisées (maitre composteur, etc.) et des campagnes de sensibilisation des citoyens à la propreté publique, à la gestion des déchets et au tri sélectif.**
- **Installer des poubelles publiques sélectives et des poubelles intelligentes qui émettent un signal à l'équipe propreté dès qu'elles sont pleines.**
- **Augmenter les caméras mobiles dans la lutte contre les dépôts clandestins.**
- **Augmenter le nombre de fonctionnaires « constatateurs » afin de s'assurer du respect de la propreté dans la commune.**
- **Promouvoir la mixité dans les équipes de balayeurs en engageant plus de femmes.**

- **Mettre les nouvelles technologies numériques au profit de la propreté.**
- **Distribuer dans certains axes des cendriers mobiles afin d'éviter les déchets de mégots qui ont tendance à s'accumuler.**
- **Augmenter les campagnes containers et proxichimiques.**
- **Favoriser le compostage.**
- **Mettre en place une commission propreté composée de personnes relais issues des associations de quartiers.**
- **Assurer une réelle collaboration entre l'équipe des gardiens de paix et propreté afin d'améliorer l'efficacité du travail de terrain.**
- **Augmenter la mise en place de cendrier publics et de poubelles sélectives dans certains lieux lors de grands événements.**
- **Etendre les bulles à verre enterrées.**
- **Organiser une brigade verte-mixte composée d'agents de la propreté et de la police dans le but de permettre aux agents assermentés de sanctionner .**
- **Continuer la campagne « adopter un arbre » afin de favoriser les espaces verts et d'éviter les dépôts clandestins.**

II. L'environnement:

L'amélioration de la qualité de vie dans notre commune passe inévitablement par une plus grande sensibilisation aux enjeux environnementaux. La protection de l'environnement permet d'offrir un cadre de vie sain et agréable mais aussi d'améliorer la santé des koekelbergeois.

Cet enjeu est d'autant plus important lorsque l'on sait que 80% des maladies recensées par l'Organisation Mondiale de la Santé sont liées à une dégradation de l'environnement. C'est pour cela que la préservation de l'environnement est plus qu'essentielle. Les habitants doivent être impliqués et partenaires de la politique environnementale et cela à chaque étape de la vie (enfance, jeunesse, âge adulte, pensionné...) afin d'améliorer la qualité de la vie au quotidien.

Nos propositions :

- **Mener une politique environnementale pour et par le citoyen de façon participative et inclusive. Aujourd'hui, les citoyens ne sont pas seulement prêts à la transition écologique : ils sont demandeurs. C'est le rôle des pouvoirs publics, et en particulier de la commune, de les accompagner dans cette démarche**
- **Lutter pour un meilleur environnement dans toutes ses dimensions : alimentation, espace verts, qualité de**

l'air, déchets, bruit, et veiller à ce que notre action concerne tous les espaces de vie : logement, quartier, lieux de travail ou de loisirs.

- **Accorder une priorité à la place de la nature sur le territoire de la commune, en investissant dans la qualité des espaces verts publics, en soutenant la préservation et la valorisation des îlots, en introduisant de la verdure dans les écoles et espaces collectifs.**
- **Décliner au niveau local la stratégie «GoodFood» pour l'alimentation de qualité et durable : circuits courts, potagers urbains collectifs, cours de cuisine Good Food, cantines Good Food dans les crèches et les écoles, homes, lutte contre le gaspillage alimentaire.**
- **S'engager pour des communes « bas carbone » et s'inscrire dans la démarche de la Convention des Maires pour le Climat avec les citoyens, dans la transition énergétique et les énergies renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et des logements sociaux, stratégie de performance énergétique des bâtiments.**
- **Création d'un guichet communal « énergie » pour accompagner les citoyens dans cette transition.**

- **Créer des communes « Air pur » afin de développer des « zones de basses émissions » locales renforcées (aux alentours des écoles par ex.)**
- **Assurer un parc automobile communal 100% électrique.**
- **Informé en lien avec la Région sur la qualité de l'air et promouvoir les déplacements doux (marche, vélo).**
- **Éduquer les enfants à l'environnement en développant la formation au respect de la nature, aux transitions et au développement durable,... et encourager les écoles à obtenir les labels « ECO-SCHOOLS » .**
- **Réutiliser de l'eau de pluie des bâtiments communaux pour les potagers.**
- **Continuer l'action de verdurisation des façades et le concours visant à récompenser les plus efforts en verdurisation.**
- **Créer la journée du « compostage » et prévoir des formations sur le compostage.**
- **Encourager les initiatives citoyennes impliquant les habitants du même voisinage en s'inscrivant dans la perspective des « Villes en transition » : groupes d'achats solidaires, paniers bio, jardins partagés, co-voiturage, services, fête des voisins, etc.**
- **Encourager les initiatives citoyennes impliquant les habitants du même voisinage en s'inscrivant dans la**

perspective des « Villes en transition » : groupes d'achats solidaires, paniers bio, jardins partagés, co-voiturage, services, fête des voisins, etc.

III. La mobilité :

La région bruxelloise est l'une des plus embouteillées au monde. Cela a des impacts négatifs sur notre environnement, sur notre santé sans oublier le coût économique. C'est pour cela qu'il est plus qu'essentiel de penser à une approche partagée de l'espace public et de valoriser les alternatives à la voiture, les rendre plus attractives et plus facile d'utilisation.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'encourager la mobilité douce, de renforcer la sécurité routière, de créer plus d'espace pour les cyclistes et de faire des transports en commun une priorité.

Favoriser une mobilité douce, c'est également promouvoir la santé des personnes et l'autonomie des jeunes, c'est permettre à chacun de retrouver le contact avec l'environnement immédiat.

Nos propositions :

- **Adopter le vélo et la marche comme modes de déplacements prioritaires au sein de la ville et des quartiers**
- **Repenser et adapter les ralentisseurs de vitesse à chaque situation.**
- **Mettre en œuvre le plan « Bpad » comprenant l'aménagement d'itinéraires cyclables, des parkings pour vélos, la multiplication de boxes pour vélo, l'organisation de rangs scolaires à vélo, etc.**
- **Aménager des zones 30 dans les quartiers en vue de renforcer la protection des usagers faibles, en complément d'autres actions de prévention (aménagement spécifiques, réseau de radars préventifs, dispositifs ralentisseurs, etc.)**
- **Rendre Koekelberg 100% utilisable aux PMR en assurant l'accessibilité de toutes les voiries communales aux usagers faibles.**
- **Assurer une coordination des chantiers en voirie de manière à impacter le moins possible la fluidité du trafic et à informer les usagers sur les alternatives**

- **Multiplier les bornes électriques, les disséminer harmonieusement sur le territoire de la commune.**
- **Marquer les emplacements des zones de stationnement pour optimaliser l'espace et éviter les encombrements.**
- **Promouvoir le co-voiture en utilisant une application numérique.**

IV. La sécurité :

La sécurité est l'affaire de tous. Il s'agit pour nous d'un droit fondamental et d'une condition primordiale aussi bien pour l'épanouissement personnel que pour le bien-être collectif. Dès lors, pour faire de Koekelberg une commune où il fait bon vivre, l'amélioration du sentiment de sécurité doit être une priorité !

Notre approche se doit d'être multifactorielle en intervenant dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels, mais aussi dans l'aménagement des espaces publics. Outre la prévention, la médiation doit être privilégiée : dénouer d'abord un conflit par le dialogue et la concertation avant d'aller plus loin est essentiel. Au-delà des avantages évidents en termes de vivre-ensemble, la médiation permet de concentrer l'action de la police et de la justice là où elle est indispensable.

Nos propositions :

- **Mener un audit afin d'identifier, avec les habitants, les différentes zones et sources d'insécurité (ex. : les lieux jugés à risque) et les aménager en conséquence pour y améliorer la protection au quotidien (ex. éclairage public, signalisation routière, etc.). Cet audit doit notamment pouvoir se faire à travers une signalisation via une plateforme internet ou une application.**
- **Mettre la priorité sur le développement d'une police de proximité en augmentant le nombre d'agents par quartiers et le nombre de policiers à pied et à vélo.**
- **Créer des Partenariats locaux de prévention (PLP) associant les habitants au maintien de la sécurité dans leur quartier**
- **Développer un plan d'éclairage public sur le territoire communal et porter une attention sur des espaces comme les parcs, les arrêts de tram et de bus.**
- **Renforcer la plateforme de lutte contre les violences conjugales et familiales.**
- **Lutter contre le harcèlement en rue en sensibilisant les citoyens à cette problématique.**
- **Informers les citoyens de l'identité de l'agent référant pour leur quartier.**

V. Le logement :

La question du logement dans notre commune est une des problématiques les plus souvent évoquée par les koekelbergois. Nous sommes l'une des communes où la densité de la population est la plus importante de toute la Région bruxelloise. De plus, les logements dans le cœur historique de la commune sont dans un plus mauvais état que ceux dans le haut. Le manque de logement transit est un réel problème dans la commune.

Nos propositions :

- **Renforcer le secteur des Agences immobilières sociales, par l'outil « Win- Win » bailleurs-locataires qui permet une offre sociale du secteur privé et d'ancrer ces logements dans les quartiers.**
- **Lutter contre les discriminations dans les logements sociaux envers les femmes, les familles monoparentales, les personnes d'origine étrangère...**
- **Poursuivre et renforcer la rénovation des logements publics afin de permettre à tous d'accéder à un logement de qualité.**

- **Promouvoir le développement de logements intergénérationnels par l'octroi d'une prime communale.**
- **Prévoir des logements adaptés pour les personnes en situation d'handicap et pour les personnes âgées.**
- **Proposer des logements de transit appartenant à la commune pour des situations d'urgence (femmes battues, adolescentes seules, etc.)**

VI. La lutte contre la précarité :

La richesse sur le territoire de Bruxelles est importante mais elle ne profite pas à tous les bruxellois. A Koekelberg, le taux des ménages en risque d'exclusion sociale et vivant au-dessous du seuil de pauvreté avoisine les 26%. Les inégalités existent donc et se traduisent pas les difficultés d'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement, etc.

Ces personnes doivent être soutenues. C'est pour cela qu'il est impératif de mener une politique publique généreuse et solidaire. Une politique qui s'appuie sur le CPAS et sur un partenariat avec l'associatif avec lequel il faut apprendre à se coordonner, dans la reconnaissance du travail, le respect et la confiance.

Les politiques communales doivent être inclusives et s'adresser à toutes les populations, en veillant à ce que les publics précarisés fassent appel aux aides auxquelles elles ont droit.

Nos propositions :

- **Instaurer un guichet de 1ère ligne pour accompagner les personnes précarisées dans leurs démarches administratives et contrer le phénomène de sous-protection sociale. Ce guichet peut aussi aider à accéder à des services de base tels que l'inscription des enfants dans une école, la prise en charge par un service de médiation de dette, l'obtention d'une allocation logement, etc.**
- **Garantir des revenus décents aux personnes démunies.**
- **Lutter contre le surendettement.**
- **Gérer mieux l'urgence sociale par la création de logements de transit.**
- **Renforcer les formules transgénérationnelles et les habitats solidaires tout en permettant aux habitants de garder leur statut « isolé ».**
- **Soutenir les initiatives d'aide alimentaire.**

- **Favoriser la participation sociale des personnes en situation de précarité en leur assurant un accompagnement individualisé.**
- **Soutenir le travail du CPAS pour l'aider dans ses missions d'accompagnement et de prévention comme pour les enquêtes sociales et l'accompagnement des personnes vers le travail et les autres activités sociales.**
- **Poursuivre la lutte contre la fracture numérique.**
- **Promouvoir des séances d'alphabétisation, de soutien à l'apprentissage de la langue française et néerlandaise.**
- **Possibilité de faire appel pour les courriers administratifs aux services d'écrivains publics et à des permanences juridiques.**

Un commune dynamique

I. L'économie et l'emploi :

Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi est vraiment élevé en Région bruxelloise et également à Koekelberg. Le chômage des jeunes koekelbergeois a atteint 35%. L'emploi est bien une compétence régionale mais la commune a un véritable rôle à jouer dans cette matière. Les

aides et initiatives de la commune sont complémentaires à celles de la région. En effet, les communes sont des acteurs clés qui accompagnent, informent, forment, facilitent, coordonnent et organisent des échanges d'informations avec les acteurs de l'emploi sur le territoire communal. Elles peuvent, par ailleurs, être de puissants leviers dans la coordination entre l'offre et la demande. Enfin, dans leur travail de proximité avec les CPAS, les communes sont les mieux à même de connaître la réelle situation de l'emploi et des besoins sur le terrain.

Les questions de l'emploi et du dynamisme économique sont intimement liées. Si le taux de chômage des jeunes est particulièrement élevé, il y a des possibilités pour développer un potentiel économique à Koekelberg. Dans ce cadre, en plus de lutter contre la discrimination à l'embauche, il convient d'aider toutes les personnes qui se lancent dans l'entrepreneuriat afin de les insérer durablement sur le marché de l'emploi. Ces entreprises doivent jouer un rôle d'incubateur pour de nouvelles entreprises et doper la croissance et l'emploi, des pôles de référence et de formation de proximité pour les Koekelbergeois.

Nos propositions :

- **Développer des partenariats citoyens avec les entreprises locales (promotion locale des offres d'emplois, jobs étudiants, accueil de stagiaires, rencontres dans les milieux scolaires et Journées découvertes d'entreprises, etc.)**

- **Renforcer les partenariats et synergies entre les acteurs clés en matière d'emploi.**
- **Renforcer le dialogue entre la commune et les associations des commerçants.**
- **Soutenir le développement d'initiatives de formation et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle.**
- **Créer une antenne Actiris.**
- **Doper l'emploi des jeunes en renforçant l'accompagnement individualisé et rapide des chercheurs d'emploi et permettre l'accès à un stage ou une formation adéquate.**
- **Créer un portail virtuel attaché au site de la commune et/ou de la maison de l'emploi centralisant l'ensemble des offres d'emploi dans la commune.**
- **Orienter l'action du CPAS pour encourager les personnes éloignées du marché de l'emploi à se (re)lancer dans un projet professionnel, notamment à travers des formations et des emplois sous « article 60 ».**
- **Organiser des salons de la formation et de l'emploi du jeune entrepreneur, du stagiaire, des femmes rentrantes, etc.**
- **Développer les synergies Emploi-formation-stages-entreprises-écoles.**

- **Développer des initiatives en économie sociale pour raccrocher à l'activité professionnelle les publics éloignés du marché de l'emploi (titres-services, actions environnementales, agriculture urbaine, petites réparations...) .**
- **Stimuler l'initiative et accompagner les entrepreneurs.**
- **Garantir à celui qui veut entreprendre un environnement motivant qui favorise la mise en œuvre et le développement de son projet**
- **Organiser un concours récompensant et valorisant les entrepreneurs locaux « innovants ».**
- **Organiser des présentations de jeunes entrepreneurs dans les écoles afin de stimuler l'esprit d'entreprise et de soutenir le développement des mini-entreprises.**
- **Montrer l'exemple en tant qu'employeur local (commune, CPAS, régies communales, intercommunales, etc.) : promouvoir des stages au sein des services publics locaux, veiller au respect des obligations d'engagement de personnes en situation de handicap, de la diversité culturelle, de l'égalité femme-homme, etc.**
- **Organiser des points de rencontre entre demandes et offres d'emplois locaux.**

II. Le commerce de proximité :

Le commerce de proximité est un secteur économique qualitatif. Il constitue un acteur majeur de l'animation de nos rues et de nos quartiers, favorise les déplacements piétons, renforce la sécurité et préserve l'autonomie des personnes âgées ou plus vulnérables.

Il permet également de créer un lien social important entre les habitants. C'est pour cela que la vitalité des commerces de proximité et leur diversité doivent être intégrées à la politique communale.

Nos propositions :

- **Soutenir la diversité et la qualité du commerce de détail, grâce notamment à une politique active d'animation commerciale et de construction d'une identité commerciale par quartier.**
- **Soutenir le commerce de proximité et de détail comme acteur économique, mais également social, touristique ou même environnemental.**
- **Mettre en place, avec les commerçants, un calendrier annuel d'activités co-organisées avec ceux-ci afin de faire vivre nos artères commerciales.**

- **Miser sur la qualité, l'originalité et la pertinence des produits et services offerts par les commerçants.**
- **Améliorer l'attractivité des zones commerciales en renforçant leur accessibilité, par des aménagements de qualité et favorables aux piétons.**
- **Inclure et consulter les commerçants dans les politiques d'aménagement des quartiers, des politiques touristiques et culturelles**
- **Mettre en place un plan de vigilance de la police locale pour protéger les commerces qui sont la cible privilégiée de criminels ou de délinquants, en particulier les pharmacies, les médecins de garde, les supérettes et les night shops.**
- **Assurer une coordination efficace des chantiers en voiries, sanctionner les entrepreneurs qui ne respectent pas les délais et prévoir des compensations appropriées pour les commerces lésés par les travaux.**
- **Fournir des outils numériques aux commerçants pour valoriser l'offre commerciale locale (Applications mobiles, services de livraison à domicile...)**

III. La smart city :

La révolution numérique est en train de transformer complètement notre société. Elle se caractérise par une digitalisation accrue nous conduisant à repenser la place de l'homme et de ses interactions dans la société de demain. Elle interroge sa manière de vivre, de travailler, de se déplacer, de se loger, d'interagir, de se divertir ainsi que son rapport à la technologie.

Ces avancées technologiques ne peuvent pas être négligées. Au contraire, nous devons faire en sorte de nous adapter au mieux à celles-ci.

Nous pensons que Koekelberg doit être un exemple, devenir l'image d'une « *smart city* », une commune utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la qualité des services urbains et encore réduire ses coûts.

Nos propositions :

- **Lancer un Masterplan « Koekelberg, commune intelligente » dans le but d'accompagner la transition numérique de notre commune d'ici 2025.**
- **Doter la commune de Koekelberg d'un échevinat de la « digitalisation et de la transition numérique » .**
- **Créer une application « E-Koekelberg » qui fait notamment office de E-guichet communal permettant de réaliser à distance toutes les démarches possibles (ex. : pouvoir recevoir en PDF une copie d'un extrait d'acte de naissance) mais aussi avoir accès à toutes les informations relatives à la vie citoyenne de sa**

commune (agenda des conseils communaux, décisions politiques importantes, agenda des festivités communales, jour de récolte des déchets, etc.) ainsi qu'à la vie culturelle, économique, sportive et associative.

- **Lutter contre la fracture numérique en s'appuyant sur des Espaces Publics Numériques professionnels avec animateurs et médiateurs.**
- **Mettre en place un plan d'accompagnement à la digitalisation des commerçants.**
- **Créer, un espace pluriel de rencontres, de créations, d'expérimentations et d'innovations dédié aux technologies numériques.**
- **Offrir une couverture WIFI gratuite sur tout le territoire de la commune.**
- **Mettre en place une application mobile qui permet une communication directe avec les services communaux et qui constitue également un outil de consultation populaire pour des projets relatifs à la commune.**

IV. Le tourisme :

Le développement du tourisme est important pour l'image d'une commune. Koekelberg est une petite commune mais possède l'une des cinq plus grandes basiliques du monde. En

outre, malgré sa petite taille, Koekelberg est une commune qui possède un véritable patrimoine culturel. Nous devons valoriser son patrimoine et en faire un véritable atout, promouvoir son identité et son mode de vie, ce qui représente aussi un potentiel économique non négligeable.

Nous souhaitons valoriser cet atout de la Koekelberg qui peut être une belle vitrine pour la commune.

Nous proposons :

- **Développer une économie touristique à Koekelberg.**
- **Promouvoir des activités à rayonnement bruxellois pour dynamiser l'économie locale.**
- **Mettre en place des visites guidées de la commune afin d'y découvrir ses lieux insolites.**

Une commune qui vous ressemble

I. La Culture :

Les acteurs associatifs de la vie artistique et culturelle sont des partenaires essentiels dans la construction d'une société plus humaine. La culture est un droit pour toutes et tous. Elle permet de sortir de l'isolement, de recréer un lien social, de lutter contre l'exclusion. La culture a cette spécificité d'exprimer les individualités de chacun tout en contribuant à faire société.

Nous pensons qu'il est essentiel pour la commune d'être un facilitateur et un promoteur des dynamiques et pratiques

culturelles. En effet, à travers les écoles, les bibliothèques, l'académie, mais aussi à travers tous les acteurs clés tels que les musées et les associations culturelles.

Nos propositions :

- **Mettre en place des « Chèques culture » permettant un tarif préférentiel.**
- **Stimuler des projets culturels à l'école : des ateliers lecture ou d'arts plastiques, des pièces de théâtre avec les élèves et encourager les « contrats école/culture ».**
- **Soutenir les acteurs culturels de la commune en mettant à disposition des locaux publics ou en offrant une aide technique et/ou financière en cas de prestation publique.**
- **Étendre les heures d'ouverture des bibliothèques et de la ludothèque, par exemple le soir durant les périodes de blocus et certains week-ends.**
- **Promouvoir des activités culturelles accessibles sur le territoire communal, notamment vis-à-vis des publics jeunes, socialement défavorisés, les seniors et les personnes handicapées.**
- **Développer des synergies entre culture, tourisme et économie locale.**
- **Mettre en valeur les artistes locaux.**

- **Poursuivre la politique culturelle en faveur des jeunes et des enfants en développant des partenariats entre les Ecoles, l'Académie et le Foyer des jeunes.**
- **Favoriser les spectacles et les manifestations de rue sur les places publiques (théâtres de marionnettes dans les parcs).**
- **Dynamiser et rendre plus attractif (plus axé sur les utilisateurs) le réseau des bibliothèques et la ludothèque.**

II. L'égalité des chances :

Les valeurs de solidarité, d'humanisme et de générosité doivent nous conduire à respecter tous les citoyens. C'est pour cela que nous devons adopter une approche particulière pour certaines catégories de la population plus vulnérables de par leur genre, leur origine, leur âge ou leur condition physique.

Nous pensons qu'il est primordial de concevoir des politiques de soutien, d'accompagnement et de solidarité afin de permettre aux habitants de la communaux de se sentir pleinement reconnus et de faire partie intégrante de la vie communale au même titre que tout le monde.

➤ Les femmes :

- **Création d'une « maison des femmes » , lieu convivial de rencontre et d'échange qui permet également d'apporter un accompagnement et un soutien personnalisé aux femmes en difficulté.**
- **Lutter contre le harcèlement de rue, dont sont majoritaires victimes les femmes, par une politique de sensibilisation grand public.**
- **Sensibiliser les jeunes à la question du sexisme en mettant en place des activités en partenariat avec les écoles et le milieu associatif.**
- **Renforcer le plan de lutte contre les violences faites aux femmes.**
- **Stimuler l'entrepreneuriat féminin.**

➤ Les personnes à mobilité réduite ou porteuse d'un handicap:

- **Rendre Koekelberg, première commune 100% accessible aux personnes à mobilité réduite (voiries et bâtiments communaux).**
- **Favoriser le développement du sport loisir pour les personnes à mobilité réduite en leur permettant l'accès aux infrastructures.**
- **Sensibiliser les habitants aux problématiques des personnes à mobilité réduite par des mises en**

situation et des campagnes destinées au grand public.

- **Collaborer avec la STIB pour une meilleure accessibilité des transports en communs.**

➤ Les aînés :

- **Permettre aux aînés de participer pleinement et activement à la vie de la commune et aux décisions qui les concernent.**
- **Favoriser l'entière inclusion des personnes âgées dans les activités locales et soutenir les lieux d'échanges et de partage.**
- **Pouvoir s'inscrire dans la démarche « Commune Amie Des Aînés » et soutenir la citoyenneté active des aînés.**
- **Assurer la création d'un conseil consultatif communal des aînés (CCCA), source d'avis et d'initiatives, dans chaque commune.**
- **Soutenir le développement des associations actives pour les services de proximité et l'aide aux soins à domicile, y compris via le CPAS.**
- **Favoriser la qualité de l'offre de milieux résidentiels pour les aînés (résidences-services, quartiers-**

services, maisons de repos...) à des tarifs abordables.

- **Inciter les maisons de repos à autoriser les animaux de compagnie.**
- **Soutenir la création de réseaux de solidarité et d'échanges de services par les aînés et/ou pour les aînés.**
- **Stimuler la mise en place de logements kangourou, intergénérationnels et de maisons de cohabitation.**
- **Proposer des partenariats aînés/ parents, à partir desquels les aînés peuvent suivre les élèves pour leurs devoirs.**
- **Proposer aux aînés des activités volontaires afin qu'ils soient actifs et se rendent utiles, ce qui permet de lutter également contre l'isolement.**
- **Etablir, une liste d'activités bénévoles auxquelles les aînés peuvent s'inscrire et ainsi proposer leur aide aux citoyens susceptibles d'y avoir accès**
- **Assurer la mobilité des aînés par la mise à leur disposition d'un service de véhicules communaux, « des navettes de proximité » qui leur permettent d'avoir facilement accès à différents services.**
- **Développer des petites navettes de proximité et des taxis seniors, à destination notamment des hôpitaux**

ou des services communaux pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

- **Renforcer la pratique sportive pour le troisième âge**
- **Mettre en place un service de « télé assistance ».**
- **Développer un réseau de « tutorat » qui permet au jeune de bénéficier de l'expérience et de l'expertise d'un aîné dans un secteur professionnel.**

III. L'Interculturalité :

La qualité de vie de chaque habitant passe également par des relations humaines et chaleureuses entre eux. Le respect, la tolérance, la solidarité, le partage, la compréhension mutuelle et la fraternité sont des valeurs qui doivent nous servir et nous inspirer pour construire les bases de notre modèle de société à Koekelberg.

Koekelberg est une commune à 1000 visages et riche de sa diversité. Nous pensons que pour faire de cette diversité une véritable plus-value il est important de développer des outils favorisant un échange entre les différentes cultures présentes sur le territoire de la Commune.

Nos propositions :

- **Organiser chaque année, à partir du 16 mai, à l'occasion de la journée internationale du vivre-ensemble, la semaine du vivre-ensemble et de la tolérance.**
- **Sensibiliser par des actions publiques les habitants au phénomène « des nouveaux visages du racisme et de la discrimination » .**
- **Dans les écoles, sensibiliser les élèves à la lutte contre les discriminations de tout genre.**
- **Encourager davantage les échanges entre communautés linguistiques, culturelles et confessionnelles pour renforcer la mixité culturelle, la connaissance et le respect de l'autre.**
- **Encourager l'apprentissage des différentes langues nationales pour les primo arrivants à travers les diverses structures existantes au niveau local et régional.**
- **Infliger des amendes administratives contre les insultes à caractères racistes, antisémites, xénophobes, islamophobes, négrophobes, sexistes et homophobes.**
- **Continuer à développer les initiatives incitant au dialogue interconfessionnel et interculturel.**

- **Organiser une fois par an une journée « rencontre des nouveaux habitants ».**
- **Créer des espaces de transmission intergénérationnelle.**
- **Lancer une initiative de « café citoyen », lieu convivial d'échange et de rencontre sur des thèmes liés au vivre-ensemble.**